CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2020

Etaient présents : Yves LAFAURY – Robert BRUN – Estelle FAURE - Albert LAI - Catherine ARNAUD - Alain BONNETON - Chantal BOSSY – Colette COUDERT - Christine FINAND MONDUEL - Suzanne LETY - Yann MILAN - Eliane SOLETY
Absents ou excusés : : Karine DENAUD - Romain ARNAUD (procuation à Estelle FAURE) – Cyril PERRIOLAT (procuration à Alain BONNETON)
Secrétaire de séance : Eliane SOLETY

Avenant n°1 au marché subséquent n°2 du maitrise d'œuvre : le sujet à déjà été évoqué au précédent Conseil. Pour rappel, le lot n°3 – revêtements qualitatifs/mobilier/marçonnerie/fontaine/plantations du marché a été infructueux. Le maitre d'oeuvre a préparé un avenant au marché subséquent et le lot 3 sera divisé en 2 : maçonnerie et espace vert/mobilier urbain. D'autre modifications seront apportées : distances de la voirie « route de la Gare » plus courte – diminution de la surface en béton désactivé à l'arrière de la salle des fêtes et mise en place d'une rampe d'accès pour l'accessiblité au bâtiment DAH, suite à leur demande.
Le coût supplémentaire pour la maitrise d'oeurvre concernant la reprise et la modificaitons du dossier DCE s'élève à 4500 €.
Le marché est déposé sur la plateforme de marché public et parution dans le Dauphiné. Une date est à prévoir pour la commission appel d'offre.

Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe suite au concours : Mme CHENEVIER Catherine a réussi l'examen d'adjoint administratif principal 2ème classe de, la commune ouvre donc un poste correspondant à cet avancement de grade. Le tableau des emplois de la collectivité sera mis à jour. Voté à l'unanimité.

Modification adhésion au CNAS : le 1er janvier 2018 la commune avait signé une convention d'adhésion avec le CNAS. La cotisation était prise en charge en totalité, pour l'ensemble des agents, par la collectivité (212€/agent/an). Après deux années de fonctionnement et un bilan non concluant par une utilisation partielle des agents, la commune a demandé au personnel de mettre en place une amicale du personnel pour cibler les agents intéressés. A compter du 1er janvier 2020, le personnel de la commune a donc créé une « Amicale du personnel communal de la commune d'Epinouze» pour prendre en charge l'adhésion au CNAS, avec une participation de 5€ par agents.
L'amicale demande à ce que la participation annuelle versée auparavant au CNAS lui soit versée pour les agents adhérents (207€/an/agent). Vote à l'unanimité.

DIVERS :

- Projet maison LIATARD : Une réunion a eu lieu entre Habitat Dauphinois, M.DELAPLACETTE (CCPDA) et l'architecte pour étudier les possibilités et les plans proposés.

Mercredi un rendez-vous est prévu avec des futres acquéreurs pour l'acquisition du rez-de-chaussée (120 m²).
Jeudi 28 janvier : Commission attribution voirie (CAV) pour connaitre le montant de la subvention pour les amendes de police et aide pour la voirie.

- Elections le 15 mars : tableau des présents tenues au bureau de vote.

- Prochain Conseil : Lundi 9 mars 2020

Fin de séance 20h30

DELIBERATIONS :

Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe suite au concours

Pour : 14	Contre : 0	abstention : 0	adopté à l'unanimité

Modification adhésion au CNAS

Pour : 14	Contre : 0	abstention : 0	adopté à l'unanimité